

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

MISE EN VALEUR DU PARC NATUREL DU MONT BÉLAIR

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet consiste en l'aménagement de sentiers pédestres, de sentiers de vélo de montagne, la construction de structures en milieu naturel ainsi que l'aménagement d'aires d'accueil au parc naturel du Mont Bélaïr.

Le projet requiert également l'octroi des contrats de services professionnels en génie et en architecture du paysage pour la réalisation de plans et devis. De même, le projet inclut la consolidation des propriétés municipales au parc naturel du Mont Bélaïr par l'acquisition d'immeubles ou de servitudes à cette fin.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 400 000 \$.

**TOTAL :           400 000 \$**

Annexe préparée le 21 mars 2013 par :

---

Claire Rhéaume  
Conseillère en environnement  
Division de la foresterie et de l'horticulture  
Service de l'environnement